

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 octobre 2025

*Egalité des chances : mythe ou réalité ?*

*Rapport annuel sur l'état de la France 2025*

**Déclaration du groupe Agriculture**

L'égalité des chances est un idéal que notre société française n'a pas réussi à atteindre mais c'est un sujet sur lequel il faut continuer à construire nos politiques publiques afin de réduire au mieux les inégalités. La sérénité et la qualité de notre vivre-ensemble en dépendent largement.

Le rapport annuel sur l'état de la France 2025 démontre que les inégalités sont présentes partout, et varient en fonction du genre, du territoire, du système éducatif, ou bien encore des métiers ou des niveaux de patrimoine. Le sondage réalisé par IPSOS révèle entre autres, que nos concitoyens y sont sensibles et subissent, dans leur grande majorité, de très nombreuses inégalités.

Les professionnels de l'agriculture ne sont pas épargnés non plus. Selon les territoires et les filières, les différences de revenus peuvent s'avérer très importantes et sont parfois accentuées par des aléas climatiques.

Les acteurs du monde rural, que représente le groupe de l'agriculture, doivent également faire face aux difficultés inhérentes à des territoires mal desservis en services publics de toutes natures comme l'accès à la santé, l'éducation, les transports ou le logement.

Ce sont des freins importants à l'égalité en milieu rural. Et d'ailleurs, le rapport 2025 rappelle avec justesse ces inégalités territoriales.

Le groupe a relevé un point positif, que le RAEF a également mis en avant : même s'il reste préoccupant, le taux de décrochage scolaire est moins élevé dans l'enseignement agricole que dans l'enseignement général. Ces bons résultats sont le fruit d'une attention soutenue portée aux élèves, tout au long de leur formation, et des efforts permanents de la part des équipes enseignantes.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.